VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Langles

Encan Spécial

—DE—

PROPRIETES FONCIERES.

Capitalistes, Placeurs de Fonds, Spéculateurs, Chercheurs de Demeures et Autres,

ATTENTION!

Vente avec le Consentement de Tous les Co-Propriétaires, Tous en Age.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

DANS L'AFFAIRE DES SUCCESSIONS DE Mme PAULINE COSTA, VEUVE DE JOHN LANGLES, ET DE Mlle ANGELE LANGLES.

Nos 57,020 et 57,023 Consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Divisions A et D.

Propriétés Rémunératives, Avantageusement Situées et Commerciales, Résidences et Vacantes.

Dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Nos 1005-1007 RUE DU CANAL, entre les rues Remparts et Bourgogne, adjoignant les salons de Pianos populaires de Junius Hart. Ceci est la seule propriété foncière à vendre sur ce Grand Boulevard, et le fait devrait attirer l'attention des acheteurs. Le rez de chaussée est loué à bail à J. C. Pedarré au taux de $1,500 par an, payable $125 par mois, expirant le 1er octobre 1902, et les étages supérieurs sont loués à bail à Rojas & Connor au taux $1,080 par an, payable $90 par mois et expirant le 1er octobre 1901.

Nos 1517-1519 RUE POLYMNIE, entre les rues St Charles et Prytanée. Très belle résidence double à deux étages, retirée de la rue. Joli voisinage, et toutes les commodités à proximité, entre deux lignes de chars électriques. Louée $70 par mois.

No 1814 RUE MELPOMENE entre les rues Baronne et Dryades, vacant. Pouvant se louer $15 par mois.

Nos 1311-1315 AVENUE TULANE. Deux petites bâtisses, occupées par trois locataires payant $15 par mois.

No 2538 AVENUE CLEVELAND, entre les rues Dorgenois et Rocheblave. Coquet cottage élevé, à seulement un îlet de la rue du Canal, à dix minutes de marche du centre des affaires, et ayant toutes les commodités à proximité, devrait attirer l'attention de ceux recherchant telle demeure.

16

Lots de terre dans l'ilet borné par l'avenue Tulane et les rues Gayoso, Gravier et Salcédo. Loués $9 par mois.

34

Lots de terre (tous l'ilet carré) borné par les rues Gravier, Perdido et Rendon et l'avenue Hagan.

Nos 422-424 rue FRANKLIN, entre les rues Gravier et Perdido—Bâtisse à un étage Louée $25 par mois.

Nos 426-428 rue FRANKLIN, entre les rues Perdido et Gravier. Une bâtisse à un étage. Louée $25 par mois.

Nos 505-507 rue DAUPHINE, entre les rues St Louis et Toulouse—Une bâtisse à un étage, occupée par deux locataires, payant $21 par mois.

Nos 509-511 rue DAUPHINE, entre les rues Toulouse et St Louis—Une bâtisse à un étage occupée par six locataires payant $25.50 par mois.

Nos 513-515 rue DAUPHINE, entre les rues St Louis et Toulouse—Vacante.

Nos 1730-1732 rue BOURBON, entre les rues Remparts et St Claude—Une bâtisse double à un étage. Vacante

Nos 815 rue MONTEGUT entre les rues Dauphine et Bourgogne—Bâtisse double à deux étage. Vacante

No 733 rue ST PIERRE, entre les rues Royale et Bourbon—Résidence en briques à deux étages. Louée $30 par mois.

No 509 rue CONTI, entre les rues Decatur et Chartres. Magasin en briques, à trois étages.

No 507 rue CONTI, adjoignant au ci-dessus—Magasin en briques à trois étages. Loué $18 par mois.

No 911 rue CONTI, entre les rue Dauphine et Bourgogne—Résidence à un étage. Vacante.

Encoignure des rues BOURBON et ST PHILIPPE—Nos 806, 808 et 810 rue ST PHILIPPE—Bâtisse à un étage et mansarde; le tout occupé par cinq locataires, payant $49 par mois.

Nos 1219-1221 rue ORLEANS, entre les rues Tremé et St. Claude—Double résidence en bois à deux étages. Louée $30 par mois.

Nos 502-504 rue des CHAMPS-ELYSEES, à l'encoignure Decatur—Bâtisse en briques à un étage, double maison, occupée par deux locataires. Louée pour les deux côtés à $25 par mois.

Nos 506-508 rue des CHAMPS-ELYSEES—Double résidence en briques adjoignant la susdite, occupée par deux locataires. Louée à $20 pour les deux côtés.

No 2135 rue DECATUR, entre les rues Français et Champs Elysées—Bâtisse en briques à deux étages. Vacante.

No 407 rue DECATUR, entre les rues Conti et St Louis—Débris d'une bâtisse en briques.

Nos 403-407 rue DAUPHINE à l'encoignure de la rue Conti—Bâtisse à un étage, bonne pour épicerie ou autre commerce. Vacante

Nos 409-411 rue DAUPHINE adjoignant la susdite, occupée par un ferblantier. Louée à deux locataires pour $16 par mois.

Nos 1301-1303 rue BIENVILLE, encoignure de la rue Franklin—Double résidence en briques à un étage. Louée à bail au taux de $35 par mois.

No 410 rue DAUPHINE, entre les rues Conti et St Louis—Maison en briques à deux étages et mansardes. Louée à $30 par mois.

No 1028 rue BIENVILLE entre les rues Bourgogne et Remparts—Jolie résidence en briques à deux étages. Louée à $30 par mois.

Nos 317-319 rue LIBERTE, entre les rues BIENVILLE et CONTI. Résidence double à un étage et mansarde. Louée à $30 par mois

Nos 1031-1033 rue ST-LOUIS, entre les rues REMPARTS et Bourgogne. Résidence en briques doubles et à un étage. Louées $30 par mois.

Nos 613-615 rue BOURGOGNE entre les rues TOULOUSE et ST-PIERRE. Bâtisse double à trois étages en briques, double demeure. Louée $40 par mois.

Nos 1001-1009 rue TOULOUSE, encoignure de la rue BOURGOGNE, et Nos 601-605 rue BOURGOGNE. Grande bâtisse en briques à un étage. No 1001 ayant connexion dans le fond au No 607 rue BOURGOGNE Le tout loué à $35 par mois.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune,

LUNDI, LE 27 MAI 1901.

A midi, il sera vendu à leurs

BUREAUX ET BOURSE,

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, St. Charles, Polymnie et Euterpe, et mesurant quarante cinq pieds de face sur la rue Polymnie par une profondeur de cent vingt pieds, ledit morceau ou portion de terre étant composée de la moitié du côté vers la rue St. Charles, des trois certains lots de terre, désignés par les numéros un deux et trois, respectivement connus comme les Nos 1517 et 1519 rue Polymnie.

Les améliorations consistent en une très belle maison double à deux étages, couverte en ardoise, retirée de la banquette, ayant au rez-de-chaussée, deux salons, une salle à manger, cuisine de chaque côté; trois chambres à coucher, chambre à bains, cabinet au premier étage; bâtisse à deux étages dans le fond avec deux chambres, citerne, hydrant de chaque côté, galerie sur le devant, joli grillage en fer, cour et banquette pavée en ardoises. Nos 1517 Polymnie, loué à bail à E. Ellis, au taux de $35 00 par mois jusqu'au 30 septembre 1901, et No 1519 rue Polymnie, loué à bail à J. C. Théard jusqu'au 1er octobre 1901, aux taux deux de $35 par mois, payable par mois.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Bacchus, Terpsichore et Melpomène, et désigné par le No 7, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien voyer, et déposé en l'étude de T. O. Stark ancien notaire en cette ville, d'après la plan numéro cent cinquante et un; ledit lot mesurant vingt trois pieds six pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de soixante dix neuf pieds quatre pouces six lignes, étant une portion de certains lots qui furent acquis par E. W. Gregory de F. B. Martin, le 13me jour de janvier 1818.

Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage couvert en ardoises, retiré de la banquette, ayant —— chambres, sur le devant cour briquetée, citerne, etc, connu par le No municipal 814 rue Melpomène.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin ou autrefois St. Pierre, Basin autrefois St. Jean, Gravier et Perdido, ledit lot de terre est désigné par le No 8, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 14 juillet 1828, et annexé pour références à un acte passé pardevant Wm Boswell, ancien notaire, en cette ville le 18me jour de juin 1830, et mesurant trente pieds de face sur la rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido; cent dix huit pieds sept pouces et demi de profondeur à partir du côté de la rue Perdido, ou sur la ligne de division du lot No 8; cent dix huit pieds, six pouces et trois quarts d'un pouce sur la ligne le séparant du lot No dix ou sur le côté vers la rue Gravier, et trente pieds de largeur dans le fond ou le dit lot No 9 est borné par les lots Nos trois et quatre dudit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde ayant quatre chambres deux cabinets au rez de chaussée; deux chambres dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres petite galerie, latrine, citernes, etc., loué $25 par mois et connus par les numéros municipaux 422 et 424 rue Franklin.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt neuf dans l'îlet numéro trois cent, quatre; ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido, sur cent vingt six pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Perdido et cent vingt six pieds quatre pouces et sept lignes sur le côté le plus près de la rue Gravier.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde ayant quatre chambres deux cabinets au rez-de-chaussée, deux chambres dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, citerne, cabinets, cour dans le fond, etc. Connu par les Nos municipaux 426 et 428 rue Franklin. Loué à $25 par mois

5° Trente quatre certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros un à trente quatre inclusivement, dans l'îlet six cent soixante six, borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Gravier et Perdido, lesquels dits lots mesurent d'après un plan de De Seghers, voyer, daté le 7 mai 1901 comme suit: Lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix chacun trente et un pieds, trois pouces, six lignes de face sur la rue Gravier par cent vingt pieds entre lignes parallèles, lot numéro un forme l'encoignure des rues Perdido et Rendon, et lot numéro dix forme l'encoignure de la rue Perdido et de l'avenue Hagan. Lots numéros onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, mesurant chacun vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face sur l'avenue Hagan par une profondeur de cent cinquante six pieds cinq pouces et quatre lignes; lots dix-huit, dix neuf, vingt, vingt-et-un, vingt, deux, vingt trois, vingt quatre, vingt cinq, vingt six et vingt sept mesurant chacun trente et un pieds trois pouces et quatre lignes de face sur la rue Gravier par une profondeur de 120 pieds, et lots vingt huit, vingt neuf trente, trente et un trente deux, trente trois et trente quatre, mesurant chacun vingt neuf pieds, dix pouces et sept lignes de face à la rue Rendon, par cent cinquante six pieds, cinq pouces, quatre lignes de profondeur. Lot No dix huit forme l'encoignure de la rue Gravier et de l'avenue Hagan, et le lot No vingt sept forme l'encoignure des rues Gravier et Perdido.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne, mesurant en mesure française trente cinq pieds de face à la rue Dauphine sur soixante cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double à un étage en briques et en bois, contenant trois chambres de chaque côté, et une cuisine double en briques à un étage avec une chambre de chaque côté, citerne, et cabinet de chaque côté, allée de chaque côté, connus par les Nos municipaux 505 et 507 rue Dauphine.

7° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St-Louis; ledits lots mesurent trente pieds de face sur la rue Dauphine, par cent vingt pieds de profondeur, tout en mesure française.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à un étage, contenant 3 chambres de chaque côté, aussi une cuisine à deux étages en briques avec 3 chambres au-dessus, et deux chambres au-dessous en tout; citerne, cabinets, etc, et connus par les numéros municipaux 509 et 511 rue Dauphine

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné, les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St Louis, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage, contenant quelque quatre chambres, citerne, cabinets, etc., et portant les numéros municipaux 513 et 515 rue Dauphine.

9° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Canal Bourgogne, Donane et Remparts, désigné comme le numéro deux sur un plan fait par S. Pilié, voyer de ville, daté le 15me jour de février 1830, et annexé à la page 99 d'un acte passé le vingt quatrième jour de février 1830, pardevant G. R. Stringfellow, alors notaire en cette ville; ledit lot mesurant en mesure française trente et un pieds huit pouces et demi de face à la rue Canal sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, borné sur un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Brown et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à feu E. L Blane, et dans le fond par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à I Sharp, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un magasin à trois étages en briques, le rez de chaussé étant occupé par le bureau de prêts de la rue Canal et les deuxième et troisième étages contenant quelques 7 chambres occupées par Rojas et Connors, photographes, aussi une cuisine en briques à deux étages annexée avec 7 chambres, citerne, hydrant, etc., vendu sujet au bail du rez de chaussée à J. C. Pedarré, à $125 par mois expirant le 1er octobre 1902, et au bail des étages supérieurs à Rojas et Connors au taux de $90 par mois, expirant le 1er octobre 1901.

10° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Remparts (autrefois Amour), St-Claude (autrefois Bons Enfants) et St Antoine, et faisant partie du lot original numéro soixante-dix-neuf; le dit lot de terre mesurant, en mesure anglaise, trente et un pieds onze pouces de face à la rue Bagatelle sur soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre les rues Remparts et St Claude, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou en quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en une maison double en bois contenant deux chambres, et un cabinet de chaque côté et cuisine avec deux chambres de chaque côté, citerne, etc., connus par les Nos municipaux 1730 et 1732 rue Bourbon.

11° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Montégut Clouet Dauphine (autrefois Grands Hommes) et Bourgogne (autrefois Craps), mesurant, en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Montégut sur quarante et un pieds six pouces et six lignes de profondeur

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages contenant cinq chambres et une bâtisse dans le fond avec une chambre, connu par le numéro municipal 815 rue Montégut.

12° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Orléans, Royale et Bourbon, désigné par la lettre G sur un dessin fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 10 octobre 1880, annexé à un acte pardevant Marcel T. Ducros, le 22 septembre 1881, mesurant, en mesure américaine, trente neuf pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue St-Pierre par quatre vingt quatre pieds six pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot portant le numéro municipal 733 rue St Pierre.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à deux étages ayant au rez de chaussée quatre grandes chambres, un cabinet, une office; à l'étage supérieur quatre grandes chambres, galerie: une bâtisse en briques à deux étages dans le fond ayant six chambres, grande citerne, cabinets, hydrants, grand corridor avec entrée, etc, connue comme le numéro 733 rue St Pierre et louée au taux de $30 par mois.

13° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, St Louis, Chartres et Decatur, désigné par la lettre B. No 2 sur un plan dessiné par Arthur De Armas, député voyer de ville, daté le 10 octobre 1880, et annexé à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, ledit lot mesurant vingt pieds onze pouces de face à la rue Conti sur soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, le tout connu comme No 509 rue Conti.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, bon pour un commerce en gros ou en détail.

14° Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District de cette ville que le lot décrit ci dessus, auquel il touche dans le même ilet désigné par la lettre C No 1 sur le plan susdit décrit; le dit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces de face sur la rue Conti par soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, le tout connu comme le No 507 rue Conti. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, bon pour un commerce de commission ou pour les produits de l'ouest; loué $18 par mois.

15° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Dauphine, Conti et Bourgogne, mesurant, en mesure française trente pieds de face sur la rue Conti par cinquante pieds de profondeur, borné sur un côté par la propriété appartenant anciennement à F. Prévost, et de l'autre côté par celle appartenant anciennement à F. Fornoret, portant le numéro municipal 911 rue Conti.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage contenant en tout quatre chambres, et une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres en haut et deux chambres en bas, cabinet, citerne, hydrant, etc.

16° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y sont attachés et y appartiennent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Philippe et Dumaine, mesurant cinquante neuf pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Bourbon sur quatre vingt quinze pieds, onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de face sur la rue St Philippe.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage et mansarde, en ardoises, formant l'encoignure des rues St-Philippe et Bourbon, contenant quatre grandes chambres au rez de chaussée et deux chambres et un cabinet dans la mansarde; citerne, lieux d'aisance, etc; aussi une bâtisse en bois, adjoignant à la susdite sur la rue Bourbon, occupée par un ferblantier; aussi trois bâtisses en briques à deux étages, connues par les numéros municipaux 806 808 810 rue St-Philippe. No 806 contenant une chambre en haut et une chambre en bas, avec une cuisine à un étage, ayant une chambre, citerne, lieux d'aisance hydrant, etc. No 808 contenant une chambre en haut et une chambre en bas, citerne, hydran, lieux d'aisance, etc; et le No 810 contenant une chambre en haut et une chambre en bas, et aussi une cuisine à deux étages avec deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance etc.

17° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Tremé, St Claude et Orléans et désigné comme lot numéro six sur un plan désigné par A. S. Phelps, voyer, sous date du 4 janvier 1843, déposé pour références en l'étude de J. Cuvillier, alors notaire de cette ville, lequel dit lot mesure trente trois pieds, quatre pouces de face à la rue Orléans sur soixante huit pieds, neuf pouces de profondeur sur un côté et soixante huit pieds, dix pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté, portant les numéros municipaux 1219 et 1221 rue Orléans.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages et mansarde couverte en ardoises ayant galerie devant, deux chambres, galleries et office au rez de chaussée de chaque côté; deux chambres, galerie à l'étage supérieur de chaque côté; une chambre dans la mansarde de chaque côté; cuisine à deux étages, ayant deux chambres de chaque côté; citerne, lieux d'aisance, etc, allée de chaque côté.

18° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Victoire, Champs-Elysées, Moreau et Français, désignés par les numéros neuf et dix; le lot numéro neuf mesure vingt cinq pieds de face à la rue Victoire sur quatre vingt pieds de profondeur; le lot numéro dix forme l'encoignure des rues Victoire et Champs Elysées et mesure vingt-sept pieds de face à la rue Victoire sur quatre vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Champs-Elysées.

Les améliorations consistent en deux jolis maisons en briques contenant chacune deux chambres et une cuisine de chaque côté, citerne de chaque côté, hydrans, lieux d'aisance, etc., et connus par les numéros municipaux 502 et 504 et 506 et 508 rue Champs-Elysées.

19° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Victoire, Champs-Elysées, Moreau et Français, désigné par le numéro 8 mesurant vingt cinq pieds de face rue Victoire par quatre vingt pieds de profondeur, portant le numéro municipal No 2135 rue Decatur.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec comme dépendances, une cuisine à deux étages en briques; le rez de chaussée anciennement occupé par un café et la partie supérieure contenant des chambres dans la maison principale et deux chambres dans la partie supérieure de la cuisine, vestibule sur le côté, verandah en fer au devant, citerne, lieux d'aisance etc.

20° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Conti, St Louis et Chartres, mesurant en mesure française, dix huit pieds onze pouces de face à la rue Decatur, sur laquelle six pieds de ladite façade du côté vers la rue Conti ont une profondeur de vingt deux pieds huit pouces et les autres douze pieds de ladite façade vers la rue St Louis ont une profondeur de quarante deux pieds, et finalement douze pieds onze pouces de largeur sur la ligne du fond, connu comme le No 407 rue Decatur.

21° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Conti, St Louis, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot E sur un plan de Arthur De Armas, voyer, daté le 20 décembre 1879 et annexé à un acte de vente par la succession de François E. Dupuy à J. W. Hincks, passé pardevant Théo. Guyol, notaire en cette ville, le 3 mai 1880, et ledit lot mesure conformément audit plan trente six pieds quatre lignes de face à la rue Dauphine sur quatre vingt dix neuf pieds deux pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ladite propriété étant connue comme les Nos 409 et 411 rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage, anciennement occupée par un boucher et une autre bâtisse en bois à un étage maintenant occupée par un ferblantier, citerne, lieux d'aisance, vieille écurie, etc.

22° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Conti, St-Louis et Bourgogne, et mesurant en mesure française cinquante pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur et face sur la rue Conti de soixante-deux pieds.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, anciennement en usage comme épicerie avec une grande chambre devant et 4 chambres dans le reste de la maison; aussi une cuisine à un étage dans le fond connu par les numéros municipaux 403 et 407 rue Dauphine.

23° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilèges, qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Franklin, Conti et Tremé, désigné comme lot A formant l'encoignure des rues Bienville et Franklin et mesurant trente-deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Bienville par quatre vingt quatorze pieds deux pouces et une ligne de profondeur et face à la rue Franklin, quatre vingt quatorze pieds sept pouce et deux lignes sur la ligne du côté opposé et trente deux pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne du fond: ledit lot étant une subdivision du lot numéro un de l'îlet numéro vingt et un du plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 25 février 1826 et déposé en l'étude de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville: ladite propriété étant connue par les numéros 1301 et 1303 rue Bienville.

Les améliorations consistent en une maison en briques double avec mansarde ardoisée, contenant 3 chambres de chaque côté au rez de chaussée et 3 chambres en tout dans la mansarde; aussi une double cuisine en briques à deux étages avec 1 chambre en bas et 2 chambres en haut de chaque côté; citernes, lieux d'aisance, etc. No 1301 vendu sujet à un bail expirant le 1er avril 1902 au taux de $240 par an payable $20 par mois; le No 1303 au taux de $180 par an, payable $15 par mois, expirant le 1er avril 1902.

24° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, et servitudes la dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Conti, St Louis et Bourbon, désigné comme lot No deux sur un plan de J. H. de Pouilly, voyer, daté le 15 octobre 1848 annexé à un acte de vente par la succession de Léonard Wiltz à Mme Hermsheim, passé pardevant Theo Guyol, notaire en cette ville, le 13 de janvier 1849, mesurant en mesure américaine, trente cinq pieds et trois et quatre dixième de pouces plus ou moins de face à la rue Dauphine trente cinq pieds et trois dixième de pouces plus ou moins en largeur dans le fond et cent vingt sept pieds plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles étant connu comme le No 410 rue Dauphine.

Les améliorations comprenant une maison en briques à deux étages avec mansarde contenant 2 chambres au-dessous et 2 chambres au-dessus et escalier y conduisant; aussi une cuisine en briques à deux étages, contenant 2 chambres au dessus et 2 chambres au-dessus; hangar, latrines, hydrant, cour briquetée, etc.

25° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Donanc, Bourgogne et Remparts, mesurant en mesure française trente pieds quatre pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur d'environ cent dix-neuf pieds et faisant partie d'un lot désigné par le No 47 sur un plan de Tanesse, voyer, daté le 25 juillet 1810, et déposé en l'étude de Michel de Armas ancien notaire en cette ville, étant connu comme le No 1028 rue Bienville.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en briques à deux étages avec vestibule de coté et deux chambres et galeries dans le fond à chaque étage; aussi une bâtisse, cuisine en briques à deux étages contenant 2 chambres au-dessous et 3 chambres au-dessus; citerne, hydrant, latrine, cour pavée en pierres plates, etc.

26° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine Conti et Louis et Bourbon, désigné comme lot No Un sur un plan de J H de Pouilly, architecte, daté le 13 octobre 1848 et annexé à un acte passé pardevant Theo. Guyol notaire, le 13 janvier 1849, et mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds neuf pouces de face à la rue Dauphine, vingt cinq pieds huit pouces et huit lignes de largeur dans le fond, et cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant connu comme les Nos 412 et 414 rue Dauphine.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage avec mansardes contenant de chaque côté 3 chambres et 1 cabinet et 2 chambres et 1 cabinet en tout dans la mansarde; aussi une cuisine en briques à deux étages contenant en tout 2 chambres au dessus et 4 chambres au dessous grande cour dans le fond, citernes, lieux d'aisances, etc, et allée de chaque côté.

27° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, contigus l'un à l'autre, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Liberté, Gasquet et Franklin, lesquels lots mesurant ensemble quarante-sept pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue Commune, trente-trois pieds onze pouces et trois lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de quatre vingt treize pieds six pouces et une ligne sur la ligne de côté la plus près de la rue Liberté, et quatre vingt six pieds trois pouces et une ligne sur l'autre côté, le tout d'après un plan de Thompson, député voyer de ville, daté le 6 janvier 1855 et annexé à un acte de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, daté le 10 février 1860; ladite propriété étant connu comme les Nos 1311 et 1315 de l'avenue Tulane, ou la rue Commune.

Les améliorations comprennent deux petites bâtisses louées à trois locataires, pour $15 par mois.

28° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé Bienville, Conti et Marais, mesurant en mesure française, trente pieds quatre pouces de face à la rue Tremé par une profondeur de cent vingt pieds; la ligne du fond ayant trente pieds sept pouces et demie, étant connu comme les Nos 317 et 319 rue N. Liberté [autrefois Tremé]

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage et mansarde; contenant 4 chambres, de chaque côté et deux dans la mansarde de chaque côté une cuisine double à deux étages avec 2 chambres à chaque résidence, citerne, latrine et allée de chaque côté.

29° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances la-dessus appartenant sans exception situé dans le le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Remparts, Bourgogne et Toulouse, désigné comme lot No un sur un plan de A. Gourgerol, voyer, daté le 1er juin 1839, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, mesurant, en mesure américaine, quarante pieds de face à la rue St Louis sur quatre vingt sept pieds quatre et cinq huitième pouces de profondeur, entre lignes parallèles, étant connus comme les Nos 1031 et 1033 rue St Louis.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à un étage ayant 2 chambres et 2 cabinets de chaque côté; aussi une cuisine double en briques à deux étages ayant 2 chambres de chaque côté, citerne de chaque côté, hydrant, lieux d'aisance, etc.

30° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No six borné par les rues Gasquet, Dorgenois, Palmyre et Rocheblave, désigné comme lot No 11 du plan No 46 déposé en l'étude de W. H Peters ancien notaire en cette ville, lequel lot mesurant trente sept pieds six pouces de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant.

31° Seize lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances la-dessus appartenant ou de quelque façon en dependant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 637, borné par les rues Commune, Gravier, Gasquet et Salcedo, designés par les numéros un à cinq inclusivement, et par les numéros vingt deux à trente-deux inclusivement, mesurant ensemble en mesure américaine cent quarante quatre pieds à la rue Commune sur cent quarante quatre pieds à la rue Gravier, quatre cent trente cinq pieds six pouces de face à la rue Gayoso, le lot No un formant l'encoignure des rues Gravier et Gayoso, et le lot No vingt six formant l'encoignure des rues Commune et Gayoso.

Les améliorations consistent:

32° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Toulouse, Remparts et St Pierre, désigné par les numéros un, deux et trois. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse et mesure quatre vingt treize pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse par une profondeur et face à la rue Bourgogne de quatre vingt six pieds et six pouces. Le lot numéro 2 mesure trente quatre pieds quatre pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Le lot No trois mesure quarante et un pieds quatre pouces et cinq lignes de face sur la rue Bourgogne par une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt treize pieds six pouces et cinq lignes.

Les améliorations sur le lot No 1 consistent en une grande bâtisse en briques à un étage, bon pour une épicerie en détail ou autre commerce de détail; sur le lot No 2 une grande bâtisse en briques à un étage a été en usage comme écurie, et sur le lot No 3 est une bâtisse double en briques et à trois étages, contenant de chaque côté 2 chambres à chaque étage; aussi une cuisine double en briques à 3 étages avec 2 chambres de chaque côté sur chaque étage, citerne, cabinets, etc., et allée de chaque côté, connu par les numéros municipaux 613 et 615 rue Bourgogne, loué $20 chaque côté. Lot No 2 lequel fait face à la rue Toulouse et s'ouvre sur la rue Bourgogne est loué $35 par mois

33° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro quatre vingt douze, borné par les rues Bienville, Conti, Dauphine et Bourgogne, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds, plus ou moins, de profondeur, ou en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur cent vingt sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à deux étages connu comme ancien No 141, nouveau numéro 935 rue Bienville et le dit lot d'après le plan de A. de Armas, député voyer de ville, 2 mai 1881 est désigné par la lettre D, situé à une distance de cinquante et un pieds, un pouce et sept lignes de l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne.

Les améliorations comprennent un magasin et aussi dans le fond du lot une maison à deux étages, avec six chambres; écuries dans la cour.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, pour des billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec sept pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement; la clause de nonaliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets ou aucune portion de ces billets, les acquéreurs assumant le paiement des taxes de 1901 en sus et au-delà du prix d'adjudication, assumeront les polices d'assurance maintenant existant et en rembourseront les primes non-échues et transféreront les polices au porteur ou porteurs desdits billets. Les loyers devant appartenir aux acquéreurs à partir de la date de la signature de l'acte de vente, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent, sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente, comprenant les timbres du revenu de l'intérieur et la taxe de guerre pardevant Charles T. Soniat, notaire public, aux frais des acquéreurs.

14 mai—14 19 23 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de très grande valeur du Troisième District.

Rue Hancock, à l'encoignure de la rue Remparts.

Joli Cottage élevé et grandes écuries avec 25 stalles, près de l'église St-Maurice.

Rue Hancock est asphaltée jusqu'à près de la propriété avec tous les avantages usuels à proximité, en fait une résidence très convenable, très désirable comme une laiterie.

Sept lots sur la rue Tricou et à l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Successions de Jean Marie Fournier et de Elisa Gracia, sa femme en première noce

Consolidées

No 63,115 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divison B, daté le 29 avril 1901 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° 5 certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-et-un dans l'îlet borné par les rues Hancock Tricou, Remparts et Bourgogne, mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hancock sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade sur la rue Remparts. Le lot numéro dix-sept formant l'encoignure des rues Remparts et Hancock.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la banquette avec 4 chambres, puits, latrine, etc, une grande bâtisse, écurie avec quelques 25 stalles et une autre petite bâtisse, etc.

2° 7 certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze dans l'îlet borné par les rues Tricou, Hancock Remparts et Bourgogne mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Tricou, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Remparts de 104 pieds 4 pouces, le lot No quatorze formant l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être démontré par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; ledit acquéreur devant conserver ladite propriété foncière assurée et devant payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le non-paiement de quelque portion du prix d'achat. Le tout devant être garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ledit acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1901.

Acte de vente pardevant F. D Charbonnet, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

V Fonlon, avocat des plaignants, Frank Zengel, avocat du défendeur.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 5

AVIS AUX CREANCIERS.

Charter Oak Stove and Range Co Limited et als vs Henry Rice & Son et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59 822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pourlesquelles le compte présenté par George Fuchs, receveur dans cette affaire, de ses recettes et déboursés du 28 mars 1901 au 30 avril 1901 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats

14 mai—14 19 23

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part—		
De la Nile-Orléans	7:30 p. m	8:10 a. m
Arrive—		
A Meridian	1:20 a. m	3:00 p. m
A St-Louis	8:25 p. m	
Part—		
De Meridian	1:30 a. m	7:00 a. m
Arrive—		
A Chattanooga	9:45 a. m	8:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m

Arrive—	
A la Nlle-Orléans	7:30 p. m
A Chattanooga	9:45 a. m
A Knoxville	1:10 p. m
A Bristol	5:45 p. m
A Washington	6:52 a. m
A Philadelphie	10:15 a. m
A New York	1:00 p. m

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

Wagons-café et buffet sur les trains de New York et Cincinnati servant les repas en route.

Le train No 2 a des chars-dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars-dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga, Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvanie, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:10 a. m. et 4 p. m.; Au retour, arriveront à 8:05 a. m. et 7:45 p. m.

Bureau à New York: 398 Broadway.

Bureau des billets en ville: 211 rue St Charles.

J. R. WELL, C. P. A.
J. L. BOYD, D. P. A.
R. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.
GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.

22 juin—

Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LISEZ ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapide à 7:35 p. m. arriveront à

Memphis	6:40 a m	le jour suivant
Little Rock	2:35 p m	le jour suivant
Hot Springs	5:15 p m	le jour suivant
Louisville	5:35 p m	le jour suivant
St-Louis	5:16 p m	le jour suivant
Chicago	9:20 p m	le jour suivant
Cincinnati	9:15 p m	le jour suivant
Indianapolis	11:45 p m	le jour suivant

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 9:40 a. m. arriveront à

Memphis	8:15 p. m.	
St-Louis	6:50 a m	le jour suivant
Louisville	7:45 a m	le jour suivant
Kansas City	9:45 a m	le jour suivant
Indianapolis	11:15 a m	le jour suivant
Chicago	10:50 a m	le jour suivant
Cincinnati	11:58 a m	le jour suivant
Toledo	6:55 p m	le jour suivant
Détroit	6:00 p m	le jour suivant
Cleveland	9:55 p m	le jour suivant

DE LARGES TRAINS VESTIBULES entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs CABINETS DE TOILETTE POUR DAMES, CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER, BUFFET, CHAR BIBLIOTHEQUE, et CHARS A DORTOIRS, BUFFET et SALON PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains sus-nommés.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, Coin des rues St-Charles et Commune.

WM. MURRAY, Agt. Pass. Div.
W. A. KELLOND, Asst. Agt. Pass. Gen'l.

La Compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 1 MAI 1901.	Arrivées Quotidiennes
No 6 4:00 p. m.	Expres de Memphis Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	No 7 9:10 a. m.
No 23 7:10 a. m.	Expres de jour locale Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	No 21 5:35 p. m.
No 34 4:40 p. m.	BATON ROUGE Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations.	No 33 9:45 a. m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.
WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle-Orléans.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

B. F. WYLY, Jr., G. P. & T. A., Atlanta, Géo.
W. B. TERHUNE, T. P. A.,
718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne.

28 mars—1an

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No	Departs
1 fast line	6:30 pm	2 fast m'l	8:00 pm
3 fast mail	7:25 am	4 limited	9:30 am
5 limited	8:25 pm	6 fast line	7:25 am
7 Coast tous les jours dim ex	8:55am	8 Coast tous les jours (dim ex)	3:50 pm
9 Dim Exe.	9:20 pm	10 Dim Exe	7:40am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limités de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENNY, Div. Pass Agent.

C. L. STONE, G. P. A., Louisville, Ky.

1mars—an et uao

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	9:30 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3:30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne.

John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.

M. R. Powers, Agent de District de Passagers

S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Géo.

W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.

J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.

17 déc 2P

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs	Arrivée
	No 9	No 6
Express Cal. et Mexico	10:45 a m	6:10 p.m
	No 5	No 10
N. O. et Houston Local	7:55 a m	6:45 p.m
	No 7	No 8
Express San Antonio	9:40 p m	8:25 a m

Chars à fauteuils allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas, sur le train No 9.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Excursion-Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.

4v—1an

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant.

Advice to People Who Have Weak Hearts.

The following letter and reply is an extract from the editorial page of the *New York Evening Journal* of December 28, 1899:

"I have an ailment of the heart—i. e., it beats heavily after every meal, no matter how light a meal, thereby causing much worry and expense. I have been to eight doctors, who all say 'it is simply a functional disorder of the stomach.' Still they cannot give me any relief with their medicines. Please do not advise me to row, box, swim, or exercise in any form, as the least exercise will set my heart abeating hard, heavily and rapidly. I am anxiously awaiting your advice."

"We think we can give this man with his weak heart some good advice. First, let him rest absolutely, lying down for at least thirty minutes before he eats anything, and let him rest—but NOT go to sleep—another half hour after eating. Let him try eating about 50 per cent of the amount which he eats now—even less, if possible. Let him take NO solids for breakfast. Let him above all eat very slowly, chewing every mouthful at least twenty times—as did Gladstone—and swallowing nothing without first reducing it to almost impalpable pulp, no matter how long that may take."

Good advice, every word of it. In addition to the above, the man should take a Ripans Tabule after each meal. It will benefit him. It will benefit anybody having a like trouble. Some people think they have heart trouble when it is really only a digestive disarrangement. A Ripans Tabule, taken after eating, materially aids digestion, drives away that full feeling, puts the stomach in prime condition, stimulates the action of the liver, and relieves the depressed and suffocating sensation in the chest and around the heart. There are thousands of people in all parts of the country who stoutly attest that Ripans benefit them in many other ways also. They banish pain and prolong life. One gives relief.

10 for 5 cents, at all druggists.